

FJORD KING ENTREPRISE IAA rappelle TARAMA AUX OEUFS DE TRUITE



- Noms des modèles ou références concernés : TARAMA AUX OEUFS DE TRUITE 150g marque FJORD KING
- Marque : FJORD KING
- GTIN 3440432022251 Lot 0695 Date limite de consommation entre le 25/02/2026 et le 28/02/2026
- Conditionnements : POT PLASTIQUE
- Date début/fin de commercialisation : du 27/01/2026 au 30/01/2026
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Marque de salubrité : FR 94.022.002 UE
- Zone géographique de vente : Régions : Île-de-France, , Provence-Alpes-Côte d'azur
- Distributeurs : SUPERMARCHES

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Présence listeria sur un produit fini analysé lors d'un autocontrôle.
- Risques encourus par le consommateur : Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : lundi 2 mars 2026

CONTACT

- Numéro de contact : 0148526161

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>



Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre